

**LE DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE SORBONNE UNIVERSITE**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,

Vu l'arrêté du 02 Juin 2008 portant création du Diplôme Interuniversitaire ENDOCRINOLOGIE ET METABOLISMES DE LA TRANSITION

Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 2 janvier 2023 de la présidente de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de médecine

**ARRETE**

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2022/2023 un jury d'examen pour le Diplôme Interuniversitaire ENDOCRINOLOGIE ET METABOLISMES DE LA TRANSITION

Article 2 : Le jury est présidé par Professeur TOURAINÉ Philippe (PU/PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Professeur BACHELOT Anne (PU / PH)

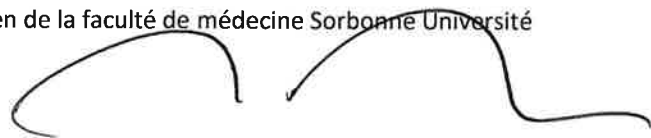
Professeur POLAK Michel (PU / PH)

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de médecine Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 1 mars 2023

Le doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université



Bruno RIOU